REHABILITATION DU SATELLITE DE RESTAURATION DU COLLEGE SADA

NOTICE PMR

Maître d'ouvrage :

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
Rectorat de Mayotte
Division des Constructions Scolaires
97600 Mamoudzou

Maitre d'œuvre

- BET T.C.E — B.M.I Bâtiment Modélisation Ingénierie
 110, Esplanade du Générale de Gaulle 92931 PARIS LA DEFENSE
 Tel : 01 71 02 05 51 – Email : biroul.d@bmi-batiment.com
- Architecte — **Sungchul HWANG**
 architecte DPLG – Email : sch.architecture@gmail.com
- BET Cuisiniste — Conceptions nouvelles
 52, rue d'Estienne d'Orves 92500 Rueil Malmaison
 Tel : 01 47 08 96 50

Bureau de contrôle : **BUREAU VERITAS**
ZI KAWENI – CENTRE MAHARAJAH 97600 MAMOUDZOU
Gsm : 06 39 69 66 29
E-mail : marco.weiss@bureauveritas.com

SPS : **BUREAU VERITAS**
ZI KAWENI – CENTRE MAHARAJAH 97600 MAMOUDZOU
Gsm : 06 39 09 06 44
E-mail : laurent.vella@bureauveritas.com

PROJET	NOTICE PMR
DESCRIPTIF	Affaire :
	Date : 28/08/25
NOTICE ACCESSIBILITE PMR_SATELLITE DE RESTAURATION – COLLEGE SADA	**A**

SOMMAIRE

1. GENERALITES 2

1.01 OBJET DU PRESENT DOCUMENT 2

1.02 LOCALISATION 2

1.03 DONNEES GENERALE 3

1.04 BATIMENT H 3

2. RESPECT DES EXIGENCES PMR 5

3. TEXTES EN VIGUEURS DE L'ACCESSIBILITE APPLIQUEES : 8

4. DISPOSITIF DE MISE AU NORME PMR DE L'ESPACE RESTAURATION 10

4.01 CIRCUITS CLASSIQUES DES ELEVES 10

4.02 AMENAGEMENT ACCES PMR RESTAURATION 12

4.03 MATERIAUX DE REVETEMENT EXTERIEUR ANTIDERAPANT 16

4.04 AMENAGEMENT SANITAIRE PMR AU RDC 18

5. DESCRIPTION DES TRAVAUX : PMR 22

6. PHOTOGRAPHIE 25

1. Généralités

1.01 OBJET DU PRESENT DOCUMENT

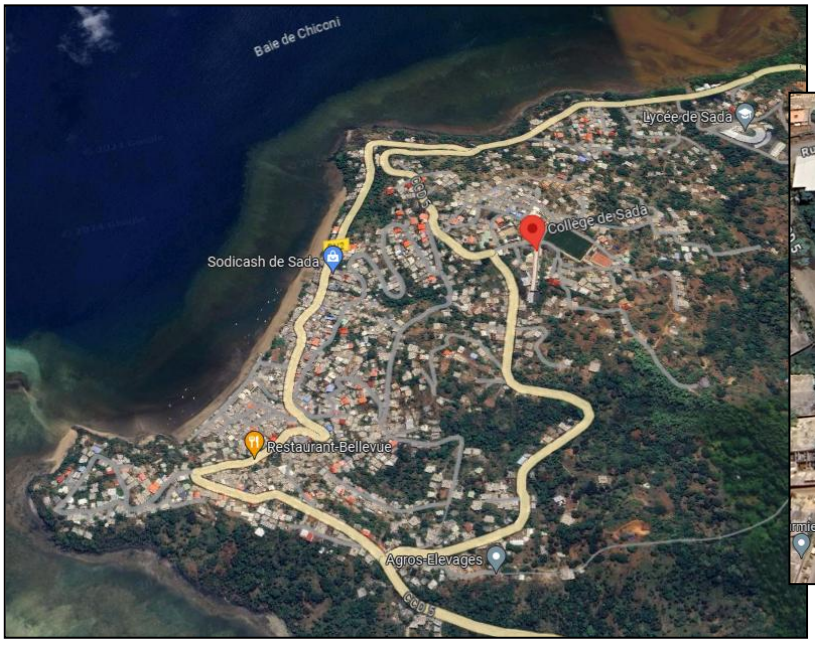
Le présent document concerne la NOTICE ACCESSIBILITE PMR, du bâtiment H, satellite de restauration du collège SADA.

1.02 LOCALISATION

Le collège Mariama Salim (collège SADA) est situé à SADA, rue du collège dans le Département de Mayotte (976).









1.03 DONNEES GENERALE

Effectifs :

Le collège SADA accueille 1 119 élèves, 28 agents et 63 enseignants, données : année 2020 -2021.

Année de construction

Le collège SADA est construit en 1996, est ouvert en 1997.

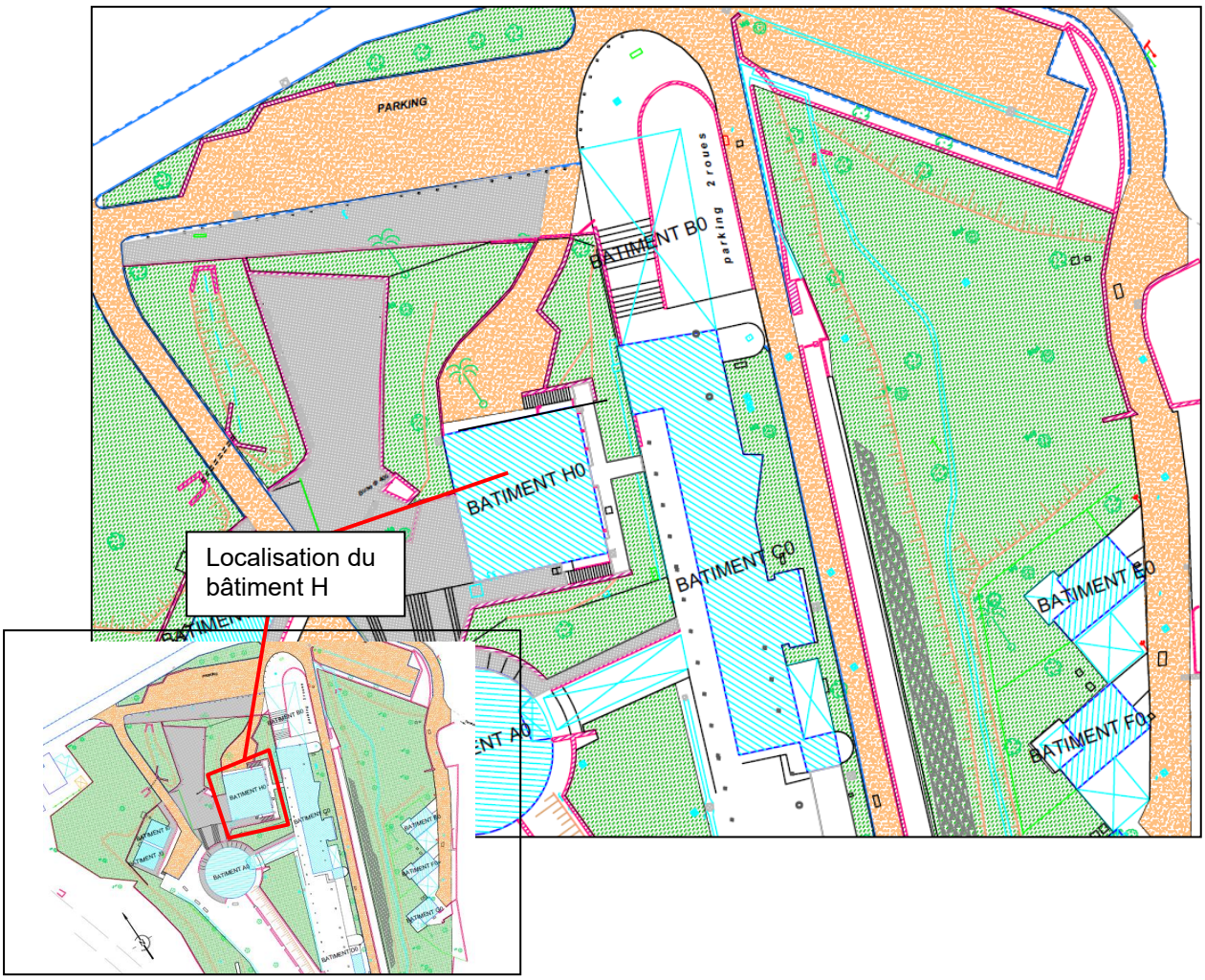
1.04 BATIMENT H

Le projet concerne la réhabilitation du bâtiment H (Satellite de restauration du collège SADA).

Plan de masse générale :



Localisation du bâtiment H



2. Respect des exigences PMR

Les différents principes font référence à la réglementation relative à l'accessibilité des personnes handicapées et notamment : décret n02006-555 du 17 mai 2006, arrêté du 1er Août 2006 et arrêté du 30 novembre 2007. Les tableaux ci-dessous regroupent un ensemble de dispositions qui seront mises en œuvre sur l'opération.

Circulations

Sol	Non meublé et non glissant.
Largeur	L ≥ 1,20 m.
Pente	P ≤ 4% sans palier de repos intermédiaire. P ≤ 5% avec palier de repos Pente de 8% sur 2m au plus
Dévers	D ≤ 2%.
Ressaut	R ≤ 2 cm avec bord arrondi ou chanfreiné. Trou ou fente ≤ 2 cm de diamètre ou de largeur au niveau du sol.
Palier de repos	Palier ≥ 1,40 m de long par 1,20 m de largeur.
Porte	Porte ≥ 0,90 m de largeur pour une porte simple (passage utile de 0.83). Porte ≥ 0,80 m de largeur pour le vantail d'usage d'une porte à deux vantaux. (passage utile à 77). Espace de manœuvre : 1.20 x 1.70 devant la porte d'entrée du logement.

Escaliers

Dimension des marches	Hauteur ≤ 0.17 m. Giron ≥ 0.28 m.
Main courante	0.80 m ≤ H ≤ 1.00 m. Prolongement obligatoire au-delà de la 1ère et dernière marche. Distance entre les mains courantes ≥ 1m
Repérage visuel	Nez de marches contrasté sur toutes les marches. Contremarches contrastées sur la 1ère et la dernière marche. Rappel tactile au sol à 50 cm de la première marche.
Eclairage	Intérieur : 150 lux / Extérieur : 20 lux.
Duplex	Pour les logements en duplex - Largeur minimale des escaliers conduisant à l'étage : 0,90 m

Boites aux lettres / Interphone

Boites aux lettres Interphone	0.90 m ≤ H ≤ 1.30 m. Espace d'usage obligatoire ≥ 0.80 x 1.30 m.

Ascenseurs

Type 2 *630kg*	Entrée de la cabine : Lp ≥ 0.80 m (0.90m avec main courante) Largeur totale de la cabine : L ≥ 1.10 m. Longueur de la cabine : l ≥ 1.40 m. Commandes intérieures : 0.90 m ≤ C ≤ 1.20 m
Commande de palier	Hauteur : 0.90 m ≤ H ≤ 1.10 m. Boutons en relief, contrastés et sonores.
Main courante	Hauteur : H ≤ 0.90 m. Extrémité obturée et recourbée vers la paroi.
Accès devant ascenseur	Un espace de rotation obligatoire ≥ Ø 1.50 m. Un espace d'usage ≥ 0.80 x 1.30 m.

Parkings

Calcul des places	5% des places totales avec arrondis supérieur
Dimensions	Bande d'accès : Horizontale /0.80 m de largeur. Place : l ≥ 5m et L ≥ 3.30 m.

Dispositif d'éclairage	20 lux en tout point du parc de stationnement. Accessible par un PMR.

Cheminements extérieurs

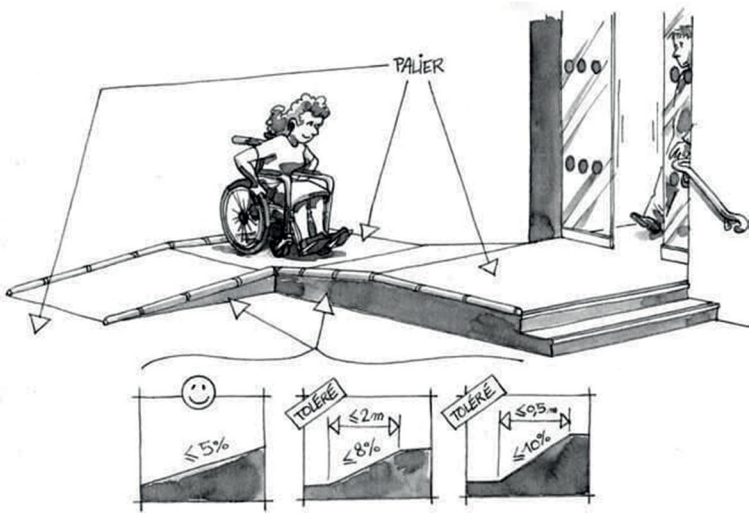
Sol	Non meublé et non glissant.
Largeur	L ≥ 1,20 m.
Pente	P ≤ 4% sans palier de repos intermédiaire. P ≤ 5% avec palier de repos tous les 10 m. Pente de 8% sur 2m au plus
Dévers	D ≤ 2%.
Ressaut	R ≤ 2 cm avec bord arrondi ou chanfreiné. Trou ou fente ≤ 2 cm de diamètre ou de largeur au niveau du sol.
Palier de repos	Palier ≥ 1,40 m de long par 1,20 m de largeur.
Hauteur de chute	Si Hauteur ≥ 0.40 m, implantation d'un dispositif de protection (plantation etc.). Si Hauteur ≥ 1 m, installation d'un garde-corps.
Choix du cheminement	Le cheminement praticable sera de préférence le cheminement principal.

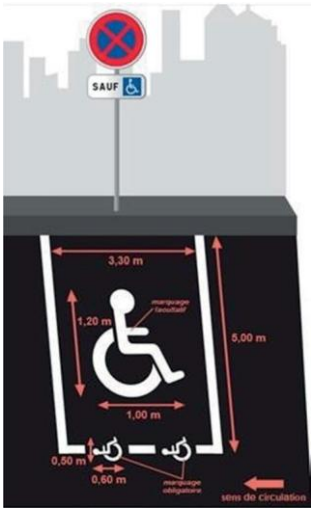
Parties privatives

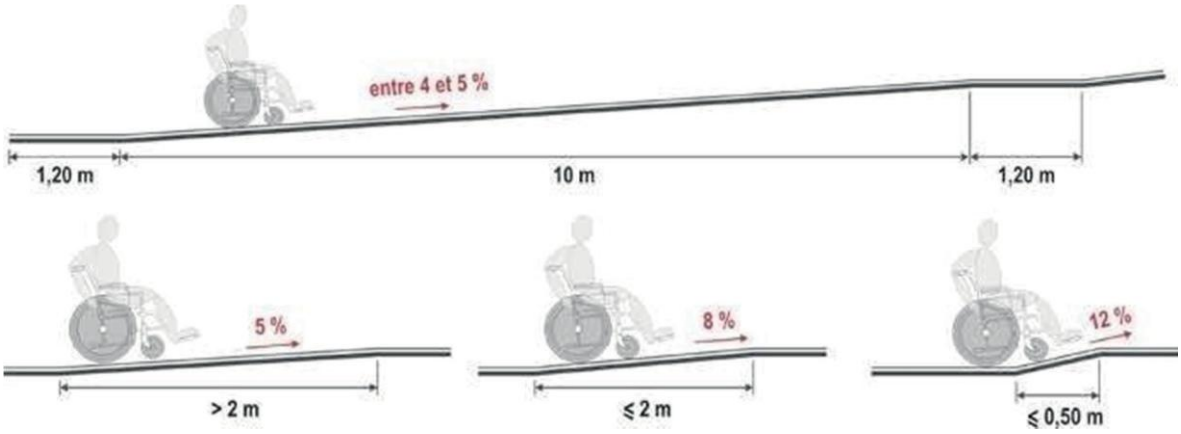
Dispositions générales	Dimension des passages : Largeur couloir ≥ 0.90 m. Largeur portes intérieures ≥ 0.80 m. Largeur portes d'entrée des logements ≥ 0.90 m. Adaptabilité aux besoins : Espace de rotation ≥ Ø 1.50 m. Espace d'usage ≥ 0.80 x 1.30 m. Dispositifs de commande : 0.90 m ≤ H ≤ 1.30 m.
Entrée intérieure	Espace de manœuvre : 1.20 x 2.20 devant la porte
Pieces de vies	Dimensions lits ≥ 1.40 m x 1.90 m. Un espace de rotation obligatoire ≥ Ø 1.50 m. Deux espaces d'usage ≥ 0.80 x 1.30 m.
Cuisine	Distance entre les équipements ≥ 1.50 m. Poignée de la fenêtre : 0.90 m ≤ H ≤ 1.30 m.
Salle d'eau	Un espace de rotation obligatoire ≥ Ø 1.50 m. Siphon de sol obligatoire. Pommeaux de douche 1.10 m ≤ H ≤ 1.20 m. Un espace d'usage ≥ 0.80 x 1.30 m à côté des WC.
Balcons	Accès ≥ 0.80 m. Hauteur seuil ≤ 2 cm.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS :

Rappel des normes







3. Textes en vigueurs de l'accessibilité appliquées :

décret n°2017-431 du 28 mars 2017 Décret no 2017-431 du 28 mars 2017 relatif au registre public d'accessibilité et modifiant diverses dispositions relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public

Arrêté du 20 avril 2017 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public lors de leur construction et des installations ouvertes au public lors de leur aménagement

Arrêté du 18 septembre 2012 sur les prescriptions concernant l'accessibilité de la voirie, modifiant l'arrêté du 15 janvier 2007 relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics

Décret du 7 novembre 2011 n°2011-1461 evacuation ERT, relatif à l'évacuation des personnes handicapées des lieux de travail en cas d'incendie

Loi du 11 février 2005 n°2005 102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Décret du 17 mai 2006 n° 2006 555 relatif à l'accessibilité des établissements recevant du public, des installations ouvertes au public et des bâtiments d'habitation et modifiant le code de la construction et de l'habitation.

Arrêté du 01 août 2006 ERP neufs ou créés, arrêté fixant les dispositions prises pour l'application des articles R. 111-19 à R. 111-19-3 et R. 111-19-6 du code de la construction et de l'habitation relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public lors de leur construction ou de leur création.

Décret du 30 août 2006 n°2006-1089 de la Commission Accessibilité

Décret du 21 décembre 2006 n°2006-1658

Arrêté 21 mars 2007 ERP existants fixant les dispositions prises pour l'application des articles R. 111-19-8 et R. 111-19-11 du code de la construction et de l'habitation, relatives à l'accessibilité pour les personnes handicapées des établissements existants recevant du public et des installations existantes ouvertes au public.

Décret du 11 septembre 2007 n°2007-1327 relatif aux Dérogations, relatif à la sécurité et à l'accessibilité des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur, modifiant le code de la construction et de l'habitation et portant diverses dispositions relatives au code de l'urbanisme

Arrêté modifié ERP du 30 novembre 2007, modifiant l'arrêté du 1er août 2006 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R. 111-19 à R. 111-19-3 et R. 111-19-6 du code de la construction et de l'habitation relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public lors de leur construction ou de leur création

Décret du 30 avril 2009 n°2009-500 sur le Diagnostic Handicap, relatif à l'accessibilité des établissements recevant du public et des bâtiments à usage d'habitatio

Arrêté du 24 septembre 2009 GN8, portant approbation de diverses dispositions complétant et modifiant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public

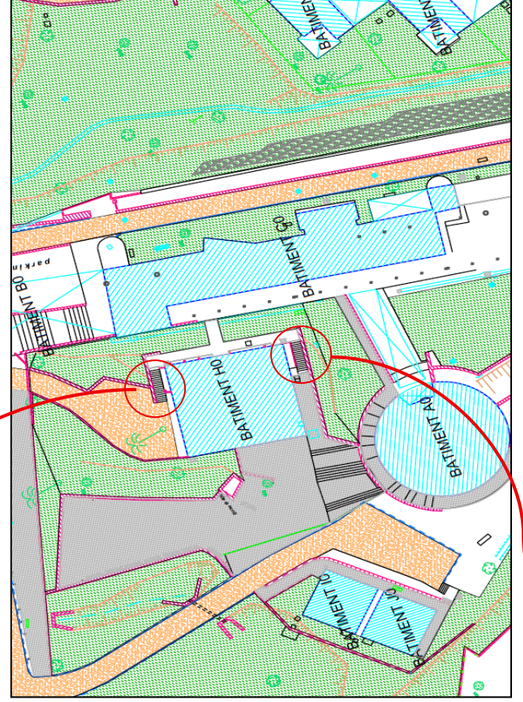
4. Dispositif de mise au norme PMR de l'espace restauration

4.01 CIRCUITS CLASSIQUES DES ELEVES



ESCALIER ACCES CLASSIQUE (SORTIE DE L'ESPACE RESTAURATION)

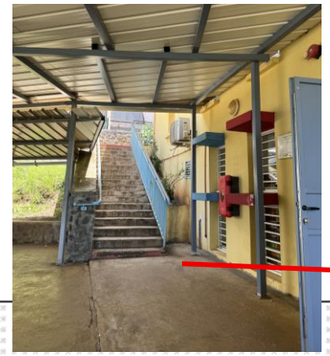
Les élèves non PMR empruntent cet escalier pour sortir de l'espace RESTAURATION



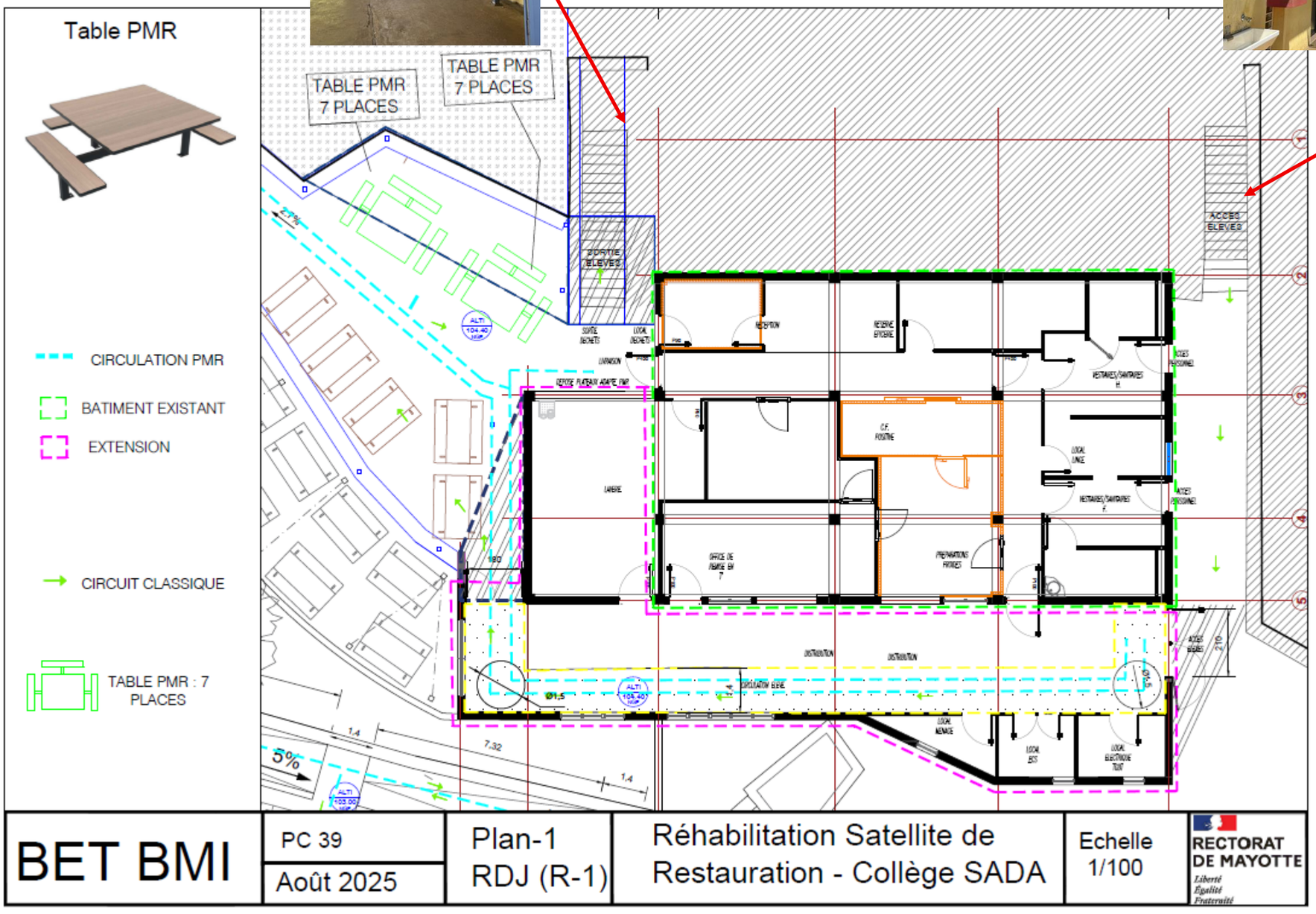
ESCALIER ACCES CLASSIQUE (ENTREE DE L'ESPACE RESTAURATION)





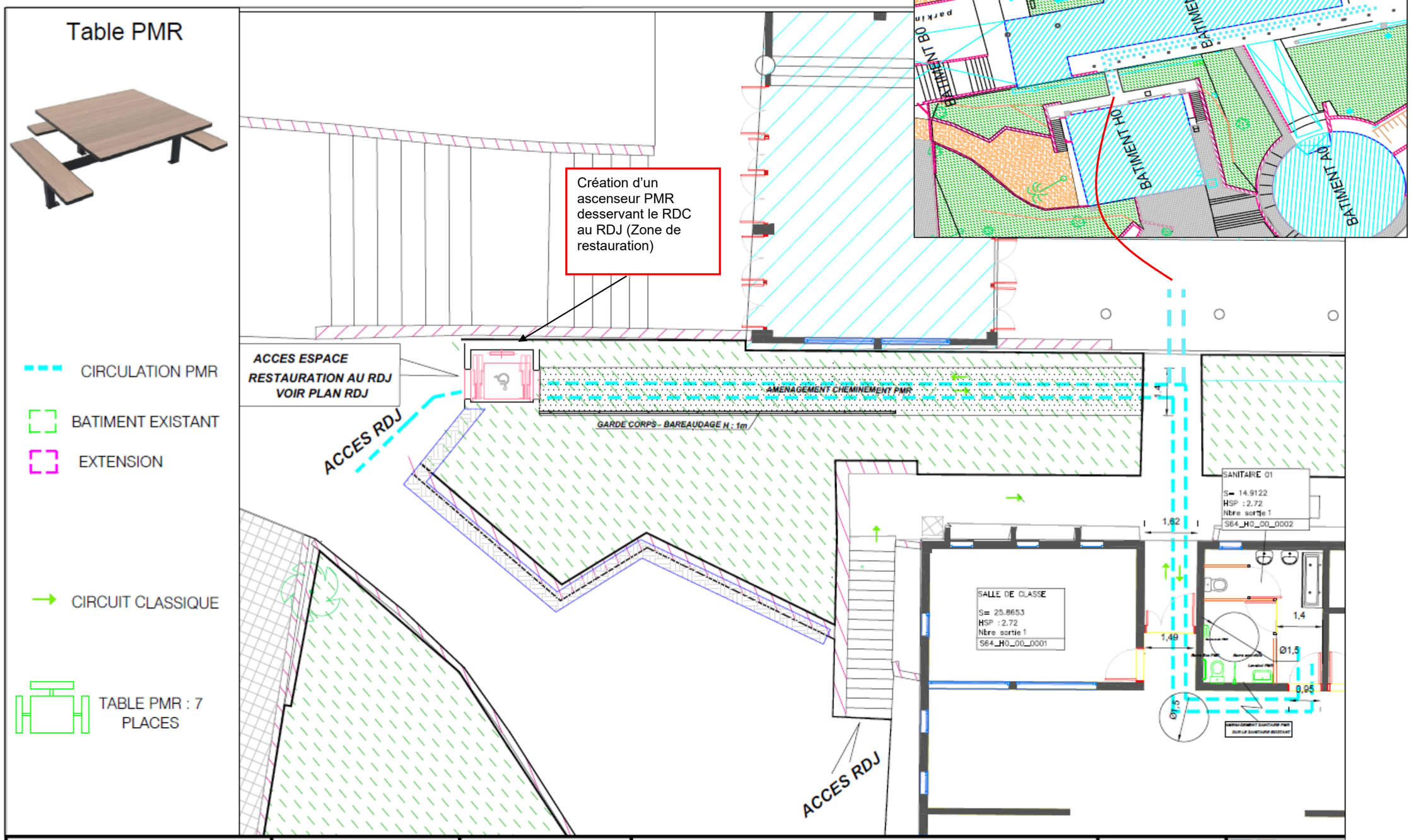





Table PMR
CIRCULATION PMR
BATIMENT EXISTANT
EXTENSION
CIRCUIT CLASSIQUE
TABLE PMR : 7 PLACES
TABLE PMR 7 PLACES
TABLE PMR 7 PLACES
ACCES ELEVES
SORTIE ELEVES
RECEPTION
RESERVE EPICERIE
VESTIAIRES/SANITAIRES H
VESTIAIRES/SANITAIRES F
O.F. POSITIVE
LOCAL LINGE
OFFICE DE RANGE EN 7
PREPARATIONS FROIDES
LOCAL MENAGE
LOCAL ELECTRICITE TGBT
DEPOSE PLATEAUX ADAPTE PMR
CIRCULATION EAVE
DISTRIBUTION
DISTRIBUTION
7.32
1.4
1.4
5%
2%
Ø1.5
Ø1.5
BET BMI
PC 39
Août 2025
Plan-1
RDJ (R-1)
Réhabilitation Satellite de Restauration - Collège SADA
Echelle 1/100
RECTORAT DE MAYOTTE
Liberté
Égalité
Fraternité

4.02 AMENAGEMENT ACCES PMR RESTAURATION

ACCES PMR DEPUIS LE RDC



BET BMI	PC 39 Août 2025	Plan-2 PMR RDC	Réhabilitation Satellite de Restauration - Collège SADA	Echelle 1/100	RECTORAT DE MAYOTTE *Liberté* *Égalité* *Fraternité*

ACCES PMR DANS L'ESPACE DE RESTAURATION AU RDJ

Table PMR



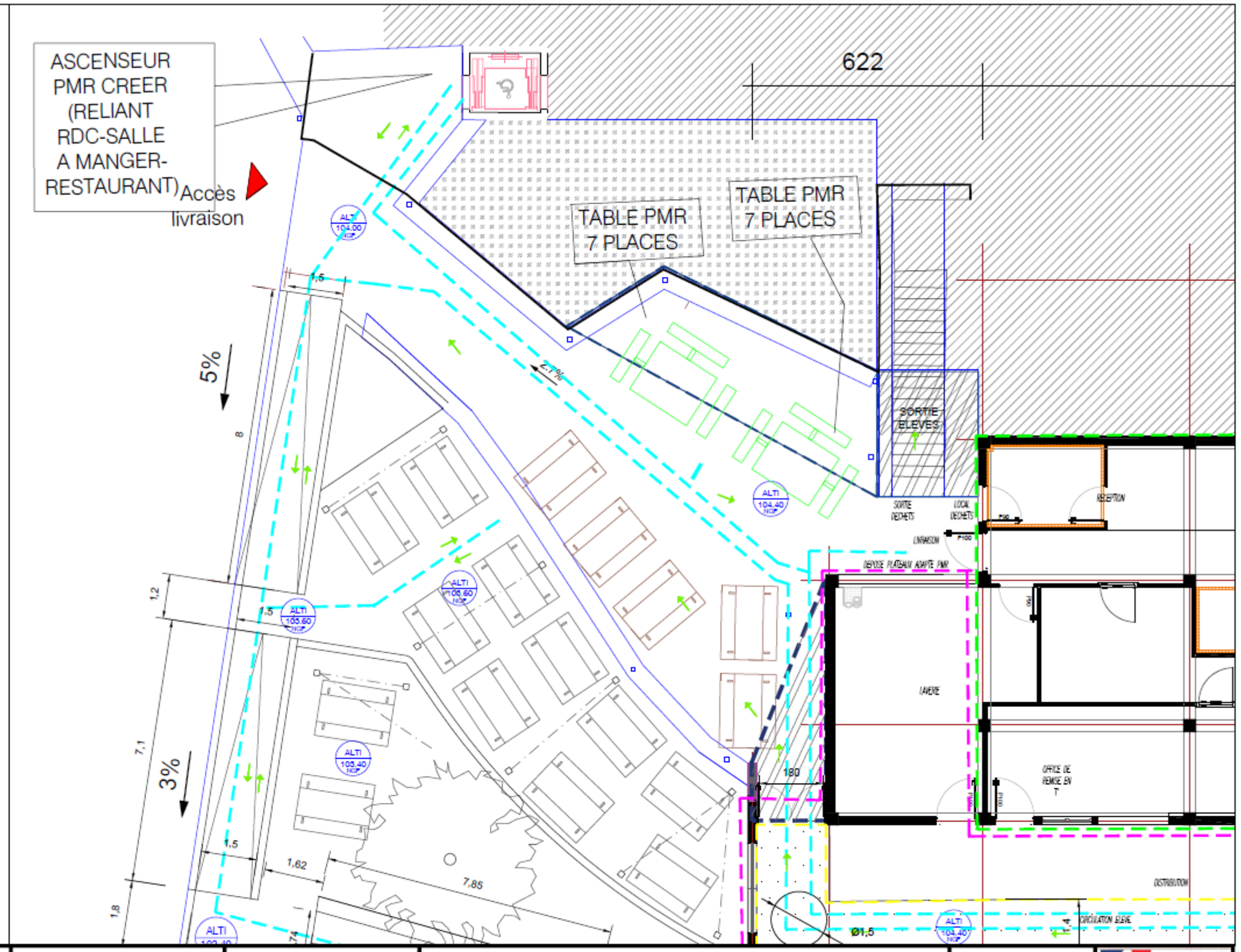
CIRCULATION PMR

BATIMENT EXISTANT

EXTENSION

CIRCUIT CLASSIQUE

TABLE PMR : 7 PLACES



BET BMI	PC 39 Août 2025	Plan-1 RDJ (R-1)	Réhabilitation Satellite de Restauration - Collège SADA	Echelle 1/100	RECTORAT DE MAYOTTE *Liberté* *Égalité* *Fraternité*

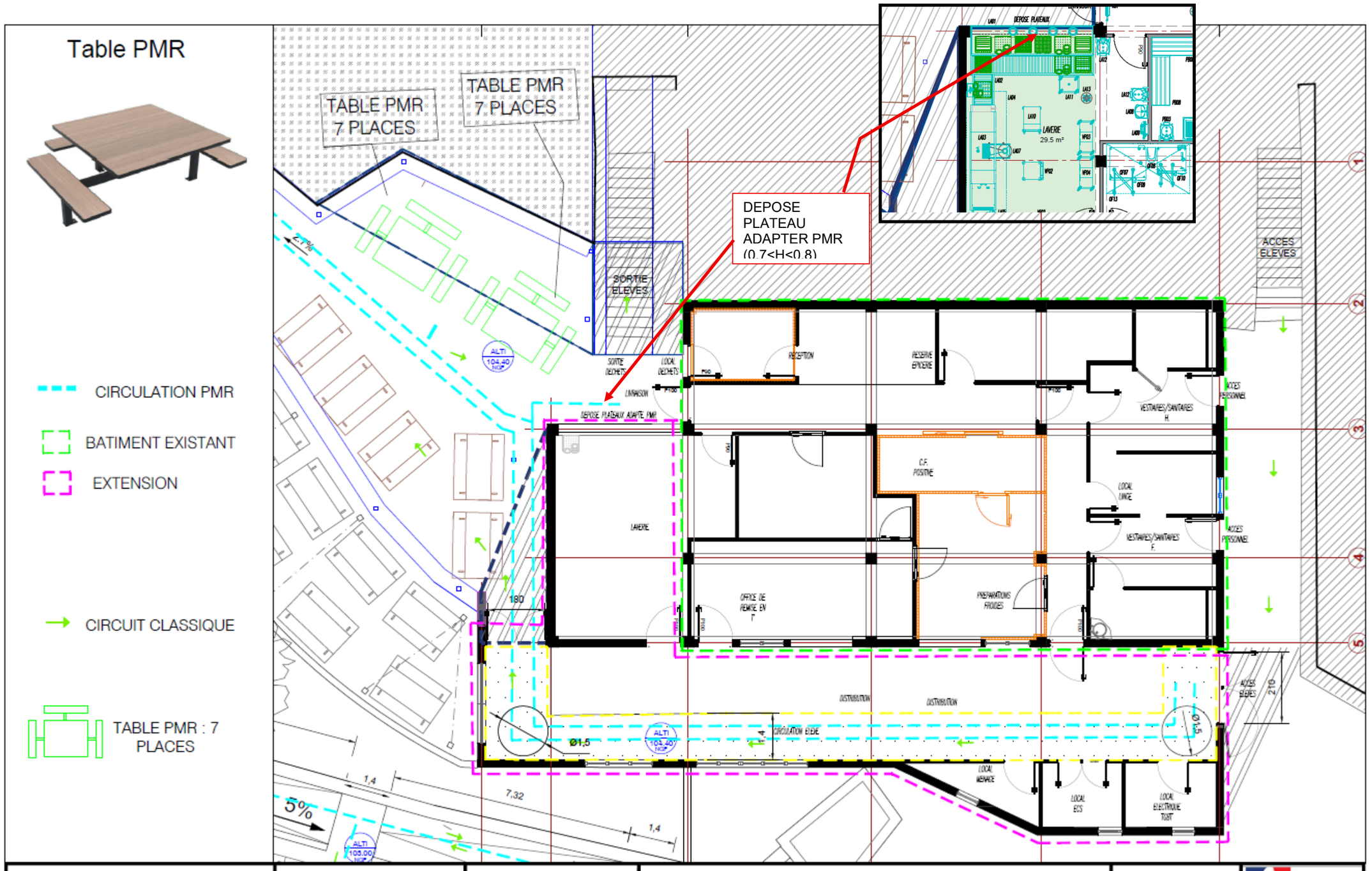

Table PMR
CIRCULATION PMR
BATIMENT EXISTANT
EXTENSION
CIRCUIT CLASSIQUE
TABLE PMR : 7 PLACES
TABLE PMR 7 PLACES
TABLE PMR 7 PLACES
DEPOSE PLATEAU ADAPTER PMR (0,7<H<0,8)
DEPOSE PLATEAUX
LAVERIE 29.5 m²
SORTIE ELEVES
ACCES ELEVES
RECEPTION
RESERVE EPICERIE
VESTIAIRES/SANITAIRES H
VESTIAIRES/SANITAIRES F
ACCES PERSONNEL
C.F. POSITIVE
LOCAL LINGE
LAVERIE
OFFICE DE REMISE EN T°
PREPARATIONS FROIDES
DISTRIBUTION
DISTRIBUTION
CIRCULATION ELEVE
ACCES ELEVES
LOCAL MENAGE
LOCAL ECS
LOCAL ELECTRIQUE TGBT
ALTI 104.40 NGP
ALTI 105.00 NGP
2,7%
5%
7,32
1,4
1,4
1,4
180
210
Ø1,5
Ø1,5
BET BMI
PC 39
Août 2025
Plan-1
RDJ (R-1)
Réhabilitation Satellite de Restauration - Collège SADA
Echelle 1/100
RECTORAT DE MAYOTTE
Liberté
Égalité
Fraternité

Table PMR



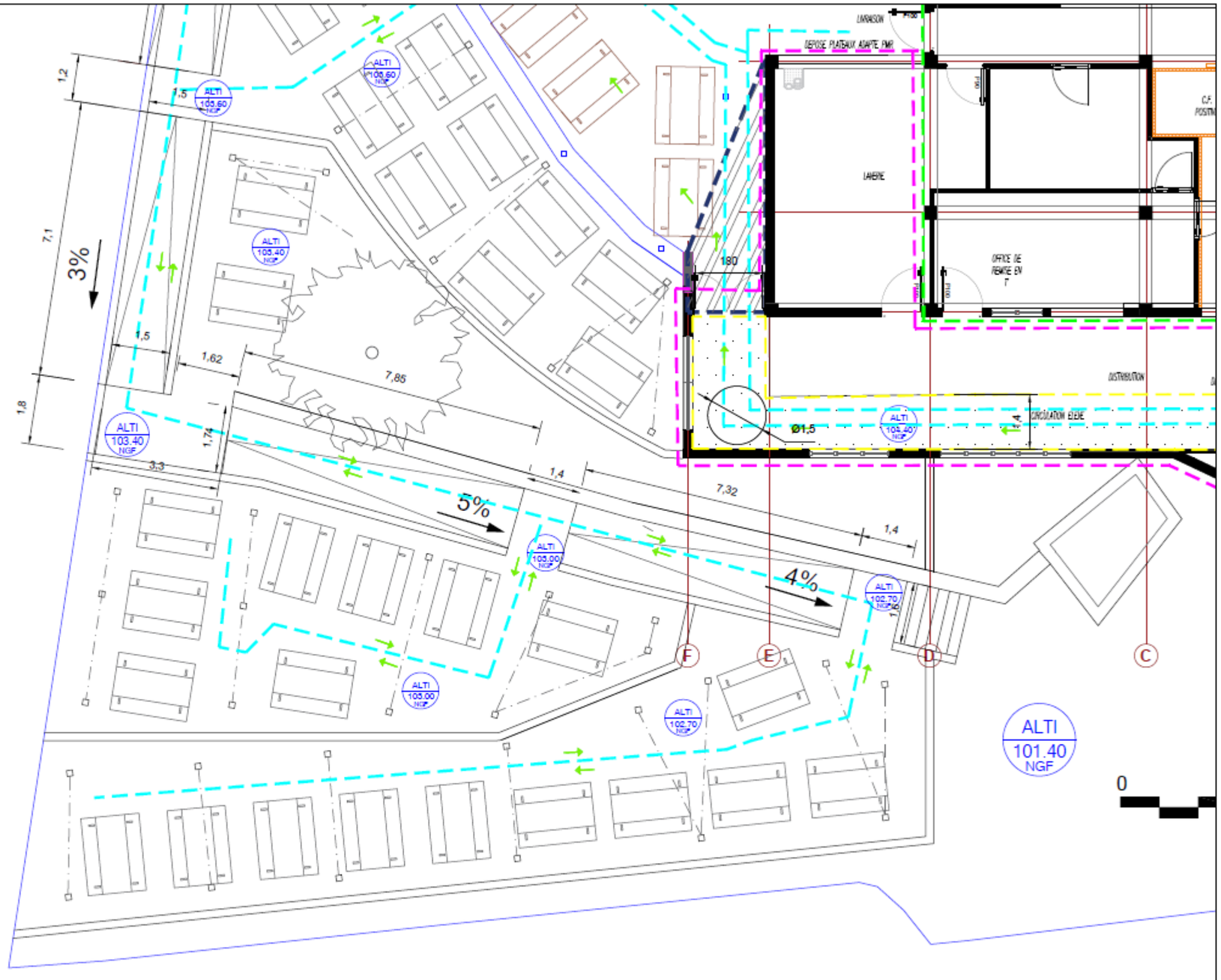
CIRCULATION PMR

BATIMENT EXISTANT

EXTENSION

CIRCUIT CLASSIQUE

TABLE PMR : 7 PLACES



BET BMI	PC 39 Août 2025	Plan -3 RDJ (R-1)	Réhabilitation Satellite de Restauration - Collège SADA	Echelle 1/100	RECTORAT DE MAYOTTE *Liberté* *Égalité* *Fraternité*

4.03 MATERIAUX DE REVETEMENT EXTERIEUR ANTIDERAPANT

Le matériaux de revêtement extérieur sera en béton désactivé (antidérapant) avec une couche extérieur de type 153 LANKO DESACTIVANT.







Fiche technique du produit :

SOLUTIONS TECHNIQUES

ENTRETIEN ET PROTECTION

DÉSACTIVANT DE SURFACE POUR BÉTON

253
LANKO DÉSACTIVANT



LES + PRODUIT

- Gravure de 4 à 6 mm
- Finition esthétique « gravillons lavés »
- Facilité d'entretien
- Sol antidérapant

CONSOMMATION
- 4 à 5 m² / litre

CONDITIONNEMENT
- Bidon de 5 litres

CONSERVATION
- **12 mois**
 à partir de la date de fabrication en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, des fortes températures et des sources de chaleur

GARANTIE
- R.C. Fabricant

DESCRIPTION
- **253 LANKO DÉSACTIVANT** est un désactivant de surface « positif ». Il retarde la prise superficielle du béton pour rendre les granulats apparents.
- **253 LANKO DÉSACTIVANT** permet la réalisation de sols antidérapants.
- **Aspect :** liquide blanc

DOMAINES D'APPLICATION
- **253 LANKO DÉSACTIVANT** est particulièrement adapté aux revêtements décoratifs pour les aménagements urbains et privés :
 - Voiries et dallages
 - Parements à granulats apparents
 - Mobilier urbain : espaces piétonniers, terrasses, plages de piscines, sols antidérapants...
 - Glissières d'autoroutes en béton désactivé.

CARACTERISTIQUES
- **Aspect / couleur :** liquide blanc
- **Densité :** environ 1
- **Ph :** 4 ± 1

MISE EN ŒUVRE

CONDITIONS D'UTILISATION
- **253 LANKO DÉSACTIVANT** offre une profondeur de gravure comprise entre 4 et 6 mm en fonction de la composition du béton et des délais de lavage.
- Il doit être utilisé pour du béton dont la taille des granulats est compris entre 12 et 20 mm.
- La formulation du béton doit être celle d'un béton désactivé.
- Avant le démarrage du chantier, il est conseillé de faire un essai de pulvérisation sur les surfaces proches du béton frais, potelets peints, enduits, pierres... pour vérifier après lavage la non-salissure par le désactivant.

PRÉPARATION DES SUPPORTS
- Préparer à l'avance les calepinages nécessaires.
- Mettre en place le béton à consistance plastique de façon régulière par talochage et par vibration de courte durée.

COMPOSITION ET MISE EN PLACE DU BÉTON
- Pour obtenir de bons résultats, il est important d'avoir une bonne homogénéité du béton. Le béton à désactiver sera mis en place par talochage, et si nécessaire, par vibration de courte durée. Une vibration trop forte du béton risque de faire ressortir les granulats les plus fins en provoquant une séparation du mélange. Le type et le dosage du ciment influent sur la rapidité de prise du béton. L'utilisation d'un ciment à prise plus rapide ou la formulation d'un béton plus riche en ciment diminuent la profondeur de la gravure (voir essais). La quantité d'inertes fins que contient le béton influe sur l'aspect esthétique final obtenu (aspect « ouvert » ou aspect « fermé »).

APPLICATION DU PRODUIT
- Agiter le bidon avant utilisation.
- Dès que la surface béton devient mat (l'eau de ressuage a disparu), pulvériser le produit de façon homogène. La pigmentation colorée du produit permet de vérifier que le produit est correctement répartit sur la surface à traiter.
- Après un délai de 5 à 24 h, en fonction des conditions climatiques et composition du béton (délai le plus court pour les températures élevées), laver le béton sous pression de 100 à 150 bars.
- Maintenir la buse du nettoyeur entre 20 et 40 cm de la surface du béton.
- Nettoyage de l'outillage à l'eau.

COMPOSITION BÉTON RECOMMANDÉ (kg/m³ de bétons)	CLASSES NORMATIVES		
	CEM II 32,5	CEM I 42,5	CEM I 52,5 R
Ciment	350	320	280
Sable	630	600	600
Gravier 8/12	1 200	1 270	
Gravier 12/20			1 320
Eau	170	160	140
Gravier/Sable	1,9	2,11	2,2
Eau/Ciment	0,49	0,5	0,5

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI
- Agiter le bidon avant l'emploi pour l'homogénéiser.
- Stocker à l'abri du gel.
- Températures d'utilisation entre + 5°C et + 35° C.
- Protéger de la pluie les surfaces traitées.
- Protéger les abords des projections lors du nettoyage de la surface traitée.
- Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Éviter l'ensoleillement direct
- Tout emballage ouvert doit être soigneusement refermé après utilisation
- Consulter la Fiche de Données de Sécurité.

ASSISTANCE TECHNIQUE : ParexGroup S.A. assure l'information et l'aide aux entreprises qui en font la demande pour le démarrage d'un chantier afin de préciser les dispositions spécifiques de mise en œuvre du produit (ou procédé). Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage, ni à la réception des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

0 826 08 68 78 Service 0,15 €/min + prix appel

DOCUMENTATION TECHNIQUE - Novembre 2020

Cette Fiche Technique a pour but d'informer sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont basés sur nos connaissances actuelles. Il appartient à l'utilisateur de s'informer sur l'adaptation du produit à l'usage désiré et de vérifier qu'il dispose de la version la plus récente - Mise à jour consultable sur parexlanko.com.

PAREXGROUP S.A. 19 place de la Résistance - CS 50053 92445 Issy-les-Moulineaux Cedex - Tél. (33) 01 41 17 20 00

PAREXLANKO est une marque du groupe Sika.

408

4.04 AMENAGEMENT SANITAIRE PMR AU RDC

Table PMR



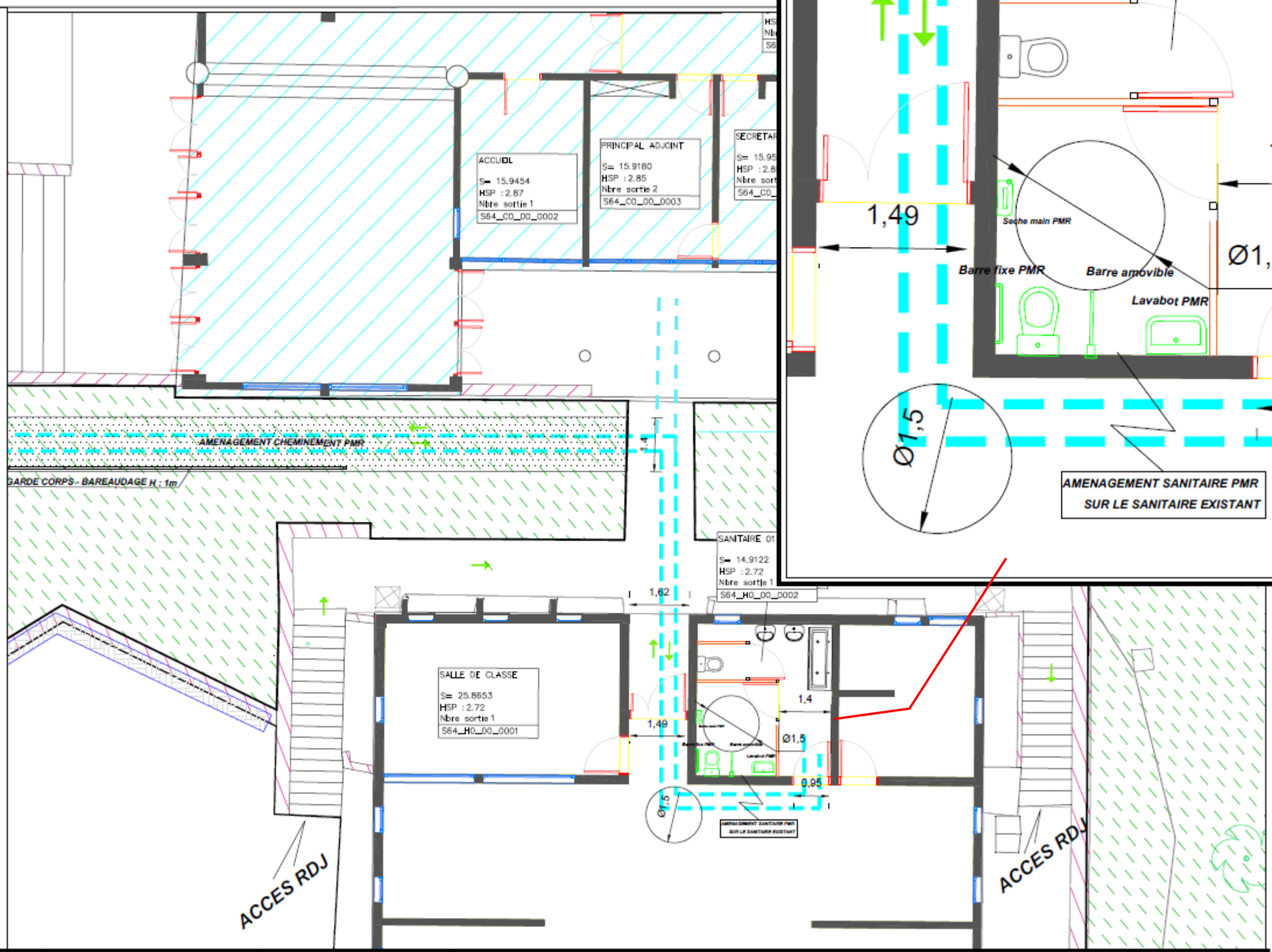
CIRCULATION PMR

BATIMENT EXISTANT

EXTENSION

CIRCUIT CLASSIQUE

TABLE PMR : 7 PLACES



BET BMI	PC 39 Août 2025	Plan-1 PMR RDC	Réhabilitation Satellite de Restauration - Collège SADA	Echelle 1/100	RECTORAT DE MAYOTTE Liberté Égalité Fraternité

Table PMR



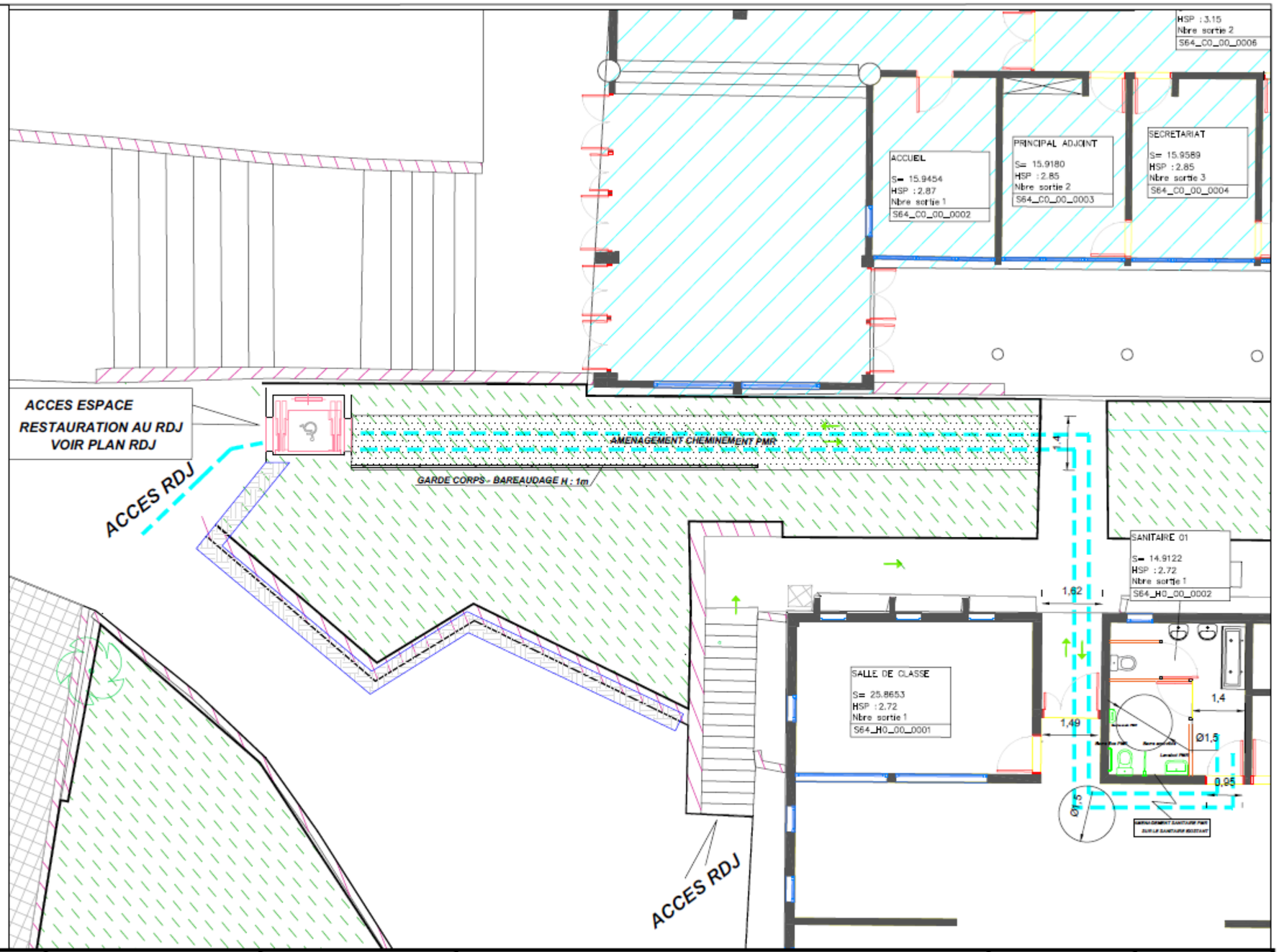
CIRCULATION PMR

BATIMENT EXISTANT

EXTENSION

CIRCUIT CLASSIQUE

TABLE PMR : 7 PLACES



BET BMI	PC 39 Août 2025	Plan-2 PMR RDC	Réhabilitation Satellite de Restauration - Collège SADA	Echelle 1/100	RECTORAT DE MAYOTTE *Liberté* *Égalité* *Fraternité*

4.01 Vue en 3D projet



	REHABILITATION DU SATELLITE DE RESTAURATION COLLEGE SADA	**VUE EN 3D**



	REHABILITATION DU SATELLITE DE RESTAURATION **COLLEGE SADA**	**VUE EN 3D**

5. Description des travaux : PMR

5.01.01 Travaux de démolition.

- Démolition muret béton au droit de l'accès PMR
- Démolition grillage (clôture), pour créer le portillon d'accès PMR
- Mise en sécurité,
- Les tries et évacuations aux décharges publiques.
- Les évacuations de gravois.
- Les travaux de nettoyage et de réfection

5.01.02 Travaux de terrassements.

- La préparation du terrain,
- Les terrassements généraux en pleine, fouilles en trou
- Les blindages nécessaires
- L'épuisement de ces fouilles,
- Le chargement, le transport et le déchargement et le stockage sur le chantier ;
- Terrassement pour gaine d'ascenseur
- Terrassement pour en trou pour fondation ascenseur, y compris stabilisation talus provisoire
- Terrassements pour dalle de rattrapage extérieur (en béton désactivé)
- Les précautions nécessaires sur les travaux à proximités des canalisations,
- Les remblais, le compactage et le réglage,
- L'évacuation des déblais.

5.01.03 Ascenseur PMR.

a) Gaine béton armé.

- Le contrôle d'implantation
- Ferraillages : Mise en place des cases d'armatures et calage
- Prise en compte des recommandations, DTU, règles de l'art...
- Fondation de la gaine d'ascenseur par radier en béton armé
- Murs de la gaine d'ascenseur en béton armé
- Linteaux en béton armé
- Dalle de fermeture en béton armé
- Travaux de finitions.

b) <u>Ascenseur.</u>

- Installation d'un ascenseur, machinerie embarqué, de la marque KONE ou SODIMAS ou équivalent
- Ascenseur électrique
- Charge utile ascenseur 630 Kg
- Avec armoire de commande
- Cabine composée d'une structure pliée et renforcée
- Porte palière coupe-feu
- Porte cabine automatique, coupe-feu
- La structure et le sol de la cabine avec une résistance mécanique durable
- Grilles de ventilation en partie haute et basse
- Ecran de protection sur le contrepoids
- Essai coprec, conformité mise en service

5.01.04 Travaux de réfection.

- Préparation terrain
- Compactage et nivellement
- Mise en œuvre armature treillis soudés
- Coulage béton
- Ragréage
- Mise à niveau
- Travaux de finitions et revêtement antidérapant .

5.01.05 Cheminement PMR.

- Préparation terrain
- Compactage et nivellement
- Mise en œuvre armature treillis soudés
- Coulage béton
- Ragréage
- Mise à niveau
- Travaux de finitions et revêtement antidérapant .

5.01.06 Installation d'un portillon + poteau BA.

- Fourniture et pose d'un portillon, accès PMR
- Fourniture et pose d'un portillon, accès PMR
- Liaisonnement avec existant

5.01.07 Muret L de Soutènement.

- Terrassements par passe, stabilisation provisoire
- Semelle de fondation muret en béton armé
- Réalisation muret L en béton armé

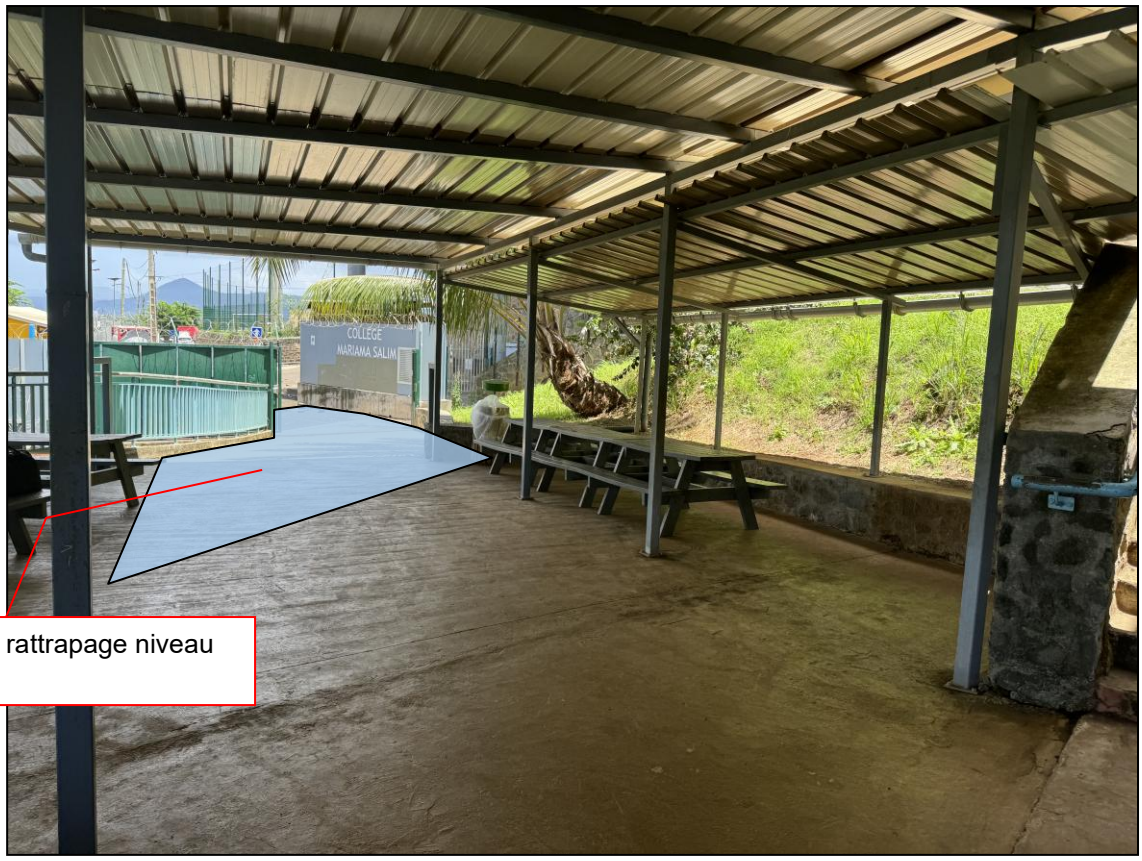
5.01.08 Aménagement sanitaire PMR au RDC

- Réalisation des cloisons et blocs de portes
- Installation des équipements de plomberie adapté PMR (wc, lavabo, sèche main, barre fixe et amovible)
- Mise en peinture

6. Photographie







Réfection, rattrapage niveau entrée



Ascenseur PMR (niveau 1 étage), Relier RDC et la salle à manger



Béton désactivé, rattrapage de niveau, Aménagement cheminement PMR avec garde-corps




Cheminement PMR